

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU LUNDI, 23 JANVIER 2017

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le lundi, 23 janvier 2017, à 13 h 30, à la salle du conseil située au 105, avenue Saint-Laurent à Louiseville et à laquelle étaient présents monsieur André Lamy (siège n° 1), monsieur Jean-Pierre Gélinas (siège n° 2), monsieur Charles Fréchette (siège n° 3), madame Françoise Hogue Plante (siège n° 4), monsieur Gilles A. Lessard (siège n° 5) et madame Murielle Bergeron Milette (siège n° 6), tous membres du conseil municipal et formant quorum sous la présidence de monsieur Yvon Deshaies, maire.

Étaient aussi présents : M^e Maude-Andrée Pelletier, greffière
M. Alain Halley, directeur général

La greffière a fait lecture de l'avis de convocation ci-après :

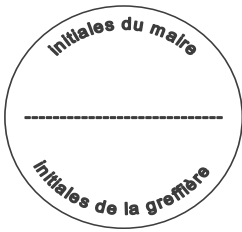
- 1° Approbation de l'ordre du jour; (2017-023)
- 2° Avis de motion – règlement décrétant une dépense de 105 315 \$ et un emprunt de 78 986 \$ pour des travaux de réfection et/ou de reconstruction de quatre ponceaux sur une partie de l'avenue Royale
- 3° Avis de motion – règlement décrétant une dépense de 823 016 \$ et un emprunt de 617 262 \$ pour des travaux de réfection d'une partie de l'avenue Royale
- 4° Avis de motion – Règlement décrétant une dépense de 229 917 \$ et un emprunt de 172 437 \$ pour des travaux de réfection et/ou de reconstruction de trois ponceaux Chemin du Golf et Rang des Gravel
- 5° Avis de motion – règlement décrétant une dépense de 448 630 \$ et un emprunt de 336 473 \$ pour des travaux de réfection d'une partie de la rue Saint-Marc (anciennement rang Barthélemy)
- 6° Avis de motion – règlement décrétant une dépense de 5 126 300 \$ et un emprunt de 5 126 300 \$ pour des travaux de réfection d'une partie des rues Saint-Jacques et Saint-Charles
- 7° Avis de motion – Règlement amendant le règlement numéro 629 sur la tarification des services (2017)

Période de questions – (règlements n^{os} 2 et 59)

Clôture de la séance à _____

En foi de quoi, j'ai signé à Louiseville
Ce 18^e jour du mois de janvier 2017

Maude-Andrée Pelletier
Greffière



SIGNIFICATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

L'avis de convocation a été signifié de la façon suivante :

| | |
|---------------------------|---------------------------------|
| Yvon Deshaies | par courriel le 19 janvier 2017 |
| André Lamy | par courriel le 19 janvier 2017 |
| Jean-Pierre Gélinas | par courriel le 19 janvier 2017 |
| Charles Fréchette | par courriel le 19 janvier 2017 |
| Françoise Hogue Plante | par courriel le 19 janvier 2017 |
| Gilles A. Lessard | par courriel le 19 janvier 2017 |
| Murielle Bergeron Milette | par courriel le 19 janvier 2017 |

2017-023

APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR ANDRÉ LAMY ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil municipal du lundi 23 janvier 2017 tel que présenté.

2017-024

AVIS DE MOTION – RÉGLEMENT DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE DE 105 315 \$ ET UN EMPRUNT DE 78 986 \$ POUR DES TRAVAUX DE RÉFECTION ET/OU DE RECONSTRUCTION DE QUATRE PONCEAUX SUR UNE PARTIE DE L'AVENUE ROYALE

AVIS DE MOTION est donné par monsieur Charles Fréchette qu'il sera présenté à une séance subséquente, pour adoption, un règlement décrétant une dépense de 105 315 \$ et un emprunt de 78 986 \$ pour des travaux de réfection et/ou de reconstruction de quatre ponceaux sur une partie de l'avenue Royale.

2017-025

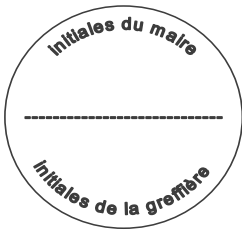
AVIS DE MOTION – RÉGLEMENT DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE DE 823 016 \$ ET UN EMPRUNT DE 617 262 \$ POUR DES TRAVAUX DE RÉFECTION D'UNE PARTIE DE L'AVENUE ROYALE

AVIS DE MOTION est donné par madame Françoise Hogue Plante qu'il sera présenté à une séance subséquente, pour adoption, un règlement décrétant une dépense de 823 016 \$ et un emprunt de 617 262 \$ pour des travaux de réfection d'une partie de l'avenue Royale.

2017-026

AVIS DE MOTION – RÉGLEMENT DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE DE 229 917 \$ ET UN EMPRUNT DE 172 437 \$ POUR DES TRAVAUX DE RÉFECTION ET/OU DE RECONSTRUCTION DE TROIS PONCEAUX CHEMIN DU GOLF ET RANG DES GRAVEL

AVIS DE MOTION est donné par monsieur Jean-Pierre Gélinas qu'il sera présenté à une séance subséquente, pour adoption, un règlement décrétant une dépense de 229 917 \$ et un emprunt de 172 437 \$ pour des travaux de réfection et/ou de reconstruction de trois ponceaux Chemin du Golf et Rang des Gravel.



2017-027

**AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE DE 448 630 \$
ET UN EMPRUNT DE 336 473 \$ POUR DES TRAVAUX DE RÉFECTION D’UNE
PARTIE DE LA RUE SAINT-MARC (ANCIENNEMENT RANG
BARTHÉLEMY)**

AVIS DE MOTION est donné par madame Murielle Bergeron Milette qu’il sera présenté à une séance subséquente, pour adoption, un règlement décrétant une dépense de 448 630 \$ et un emprunt de 336 473 \$ pour des travaux de réfection d’une partie de la rue Saint-Marc (anciennement rang Barthélemy).

2017-028

**AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE DE
5 126 300 \$ ET UN EMPRUNT DE 5 126 300 \$ POUR DES TRAVAUX DE
RÉFECTION D’UNE PARTIE DES RUES SAINT-JACQUES
ET SAINT-CHARLES**

AVIS DE MOTION est donné par monsieur Gilles A. Lessard qu’il sera présenté à une séance subséquente, pour adoption, un règlement décrétant une dépense de 5 126 300 \$ et un emprunt de 5 126 300 \$ pour des travaux de réfection d’une partie des rues Saint-Jacques et Saint-Charles.

2017-029

**AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT AMENDANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO
629 SUR LA TARIFICATION DES SERVICES (2017)**

AVIS DE MOTION est donné par monsieur André Lamy qu’il sera présenté à une séance subséquente, pour adoption, un règlement amendant le règlement numéro 629 sur la tarification des services (2017).

LEVÉE DE LA SÉANCE

La présente séance est levée à 14 h.

YVON DESHAIES
MAIRE

MAUDE-ANDRÉE PELLETIER
GREFFIÈRE